

LES QUOTAS DANS LES COMEX ENFIN PAYANTS, MAIS LES INÉGALITÉS PERSISTENT AU BUREAU ET HEURTENT À DOMICILE.

Le Cercle InterElles recevra deux grandes figures de l'engagement féministe à l'occasion de son 21^e colloque annuel du 12 mai 2022 à la Cité Internationale Universitaire de Paris. Chantal Birman et Gwenola Joly-Coz nous feront l'honneur de partager, avec notre collectif, leur analyse sur la question des femmes et nous proposeront des pistes pour faire de la mixité un levier dans le combat pour l'égalité.

Paris, le 25 avril 2022 : Le Cercle InterElles qui se réunit tous les ans pour traiter des thèmes d'actualité et fondamentaux sur l'égalité en entreprise, n'a pas hésité longtemps pour choisir les thèmes de l'édition 2022 : la **santé**, la **gouvernance** et l'**intelligence artificielle**. Si le dernier sujet reste dans la continuité de l'édition précédente, les deux premiers se sont très nettement imposés en réponse aux répercussions observées après les deux confinements en France.

Certes, les récentes statistiques révèlent des avancées notables et encourageantes pour les femmes (la **part des femmes** dans les conseils d'administration des entreprises du CAC 40 est passée à 47 %¹ en 2021 contre 11 % en 2009). Pourtant, la crise sanitaire a aussi rappelé combien les inégalités sont têtues. En effet, **21 % des mères² contre 12 % des pères ont arrêté de travailler** pour s'occuper des enfants pendant le premier confinement. Dans **la gestion de crise**, si les femmes sont en première ligne dans les métiers du « *care* », elles ne comptent plus que pour un tiers³ dans les **instances d'aide à la décision** au sein de la Commission internationale économique post-Covid.

Témoignages, échanges et débats entre expert.e.s et militant.e.s

Le colloque, qui débutera à 9 heures avec une introduction de notre présidente Patricia Lecocq, sera donc le théâtre de débats animés organisés autour de trois tables rondes (santé et intelligence artificielle le matin, gouvernance l'après-midi) :

- L'invisibilité des femmes dans la **santé** : notre grand témoin **Chantal Birman** soulèvera des questions sociétales évoquées encore timidement avant de laisser la place à l'atelier piloté par Anne-Marie Jonquière (CEA) ; quatre dirigeant.e.s des entreprises membres du Cercle répondront aux questions sur le traitement spécifique de la santé des femmes au travail, puis l'équipe partagera quelques modèles de différenciation sexuelle dans la recherche médicale avec Dr Catherine Monpère, cardiologue, auteure d'articles de recherche médicale.

¹ Source « vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », édition 2021 MENESR.

² Source : Insee, « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle », mai 2020.

³ Source : Rapport Tirole Blanchard de la Commission, « Les grands défis économiques », juin 2021. Calculs SDFE.

- La prise en compte des données sur les femmes dans les développements de **l'intelligence artificielle** : le groupe de travail mené par Marine Rabeyrin (Lenovo) fera un point d'étape sur le Pacte « Femmes & IA » et recevra quatre membres signataires pour illustrer les différentes applications de la charte.
- Notre deuxième témoin, **Gwenola Joly-Coz**, illustrera l'implication des femmes dans les lignes décisionnaires du monde de la justice avant que Lucie Nicolas (Orange) et Catherine Ladousse (cofondatrice du Cercle InterElles) ne lancent la troisième table ronde sur le défi de la parité dans la **gouvernance**. Entourées de quatre dirigeant.e.s membres du Cercle InterElles et de Marie-Pierre Rixain, députée de l'Essonne et présidente de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, elles aborderont notamment l'application de la loi Rixain, son impact et sa mise en œuvre.
- La journée prendra fin à 18 heures avec une synthèse toujours lumineuse d'Élisabeth Moreno qui soutient le Cercle depuis des années.

Deux figures emblématiques du féminisme, deux générations, un même combat

Le Cercle InterElles a l'immense honneur de recevoir deux figures engagées et emblématiques de la société française : Chantal Birman prendra la parole à 9 h 15 et Gwenola Joly-Coz à 14 h 15. Ces deux dames, aux parcours très différents, mais animées par la même force de conviction, nous feront part de leurs enseignements, de leurs espoirs, et apporteront incontestablement la part d'inspiration nécessaire à la poursuite de notre mobilisation.

Chantal Birman

Chantal Birman a, par conviction, risqué sa carrière de sage-femme, manqué de peu l'emprisonnement et bravé les conventions pour protéger les femmes qui font le choix ou non de devenir mères. De la création du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception en 1974 et des IVG pratiquées en secret, aux ouvrages et ateliers d'accompagnement à l'accouchement sur lequel elle mène une réflexion inédite, cette militante des droits des femmes est droite dans ses bottes : *“Je n'ai jamais lâché et je me battrais jusqu'à ma mort sur deux choses : l'avortement et la maternité. Et là, défendre les mères, ça n'est pas vraiment beauvoirien. Mais je pense que Simone de Beauvoir aurait été moins rigide sur ces plans-là si elle avait vécu 20 ou 30 ans de plus”*, affirmait-elle récemment à l'équipe de France 3 PACA. Aujourd'hui retraitée, elle reste engagée comme le montre le film émouvant d'Aude Pépin, *A la vie*, qui lui est consacré. Infatigable, la liberté chevillée au corps, elle affirme audacieusement que *« l'avortement, c'est l'essence même de l'humanité »*.



Crédit photo : Marion Durand



Gwenola Joly-Coz

Juge d'instruction à seulement 24 ans, **Gwenola Joly-Coz** qui a dirigé trois juridictions en qualité de présidente, est la première femme nommée première présidente de la cour d'appel de Poitiers en 2020. Directrice de cabinet au secrétariat d'État de l'Égalité entre les femmes et les hommes en 2014, cette professionnelle, éprise de justice, puise les origines de son engagement féministe dans sa carrière de magistrate et son passage aux affaires familiales qui l'ont mise face à beaucoup trop d'horreurs et de violences à l'encontre des femmes. Fille d'un commissaire de police, Gwenola Joly-Coz a la justice dans le sang, et la protection des femmes à cœur : de la première campagne contre le harcèlement dans les transports à la mise en lumière de dix femmes de justice injustement méconnues qui lui vaut la mention spéciale du Grand Prix de l'ENM 2022, Gwenola Joly-Coz mène un combat sans relâche contre les féminicides. C'est à cette « femme qui compte » que le département du Val d'Oise doit la mise en place du bracelet électronique anti-rapprochement pour les hommes violents.

Crédit photo : cour d'appel de Poitiers



Réservez dès maintenant votre journée pour rencontrer ces acteurs et actrices clés de la mixité :

INSCRIVEZ-VOUS ICI

Les journalistes sont les seuls visiteurs non-membres acceptés en présentiel.

Retrouvez l'intégralité du programme sur le [site événementiel du colloque annuel du Cercle InterElles](#) et l'actualité du Cercle sur sa page [LinkedIn Cercle InterElles](#).

Le Cercle InterElles est engagé depuis plus de 20 ans en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle dans les secteurs scientifiques et technologiques, avec l'ambition de créer les conditions favorables à l'équilibre des genres et à la performance.

Il regroupe les réseaux de 16 entreprises industrielles et technologiques : CEA, Dassault Systèmes, EDF, Engie, GE, IBM, Intel, Lenovo, NGE, Orange, Orano, Qualcomm, Salesforce, SAP et Schlumberger, SNCF Tech au Féminin. Ses membres se mobilisent toute l'année dans des groupes de travail et de réflexion pour encourager la mixité au sein des filières et métiers scientifiques et technologiques, favoriser l'accès des femmes à des postes à responsabilité, défendre l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, et partager les bonnes pratiques au sein du réseau. Le contenu de ces ateliers est restitué durant le colloque annuel et publié dans les actes du colloque disponibles sur le site internet du Cercle : www.interelles.com

CONTACTS PRESSE :

Dominique MAIRE	06 07 94 10 54 mairedominique@gmail.com
Stéphanie GLEMOT	06 38 97 64 54 presse@interelles.com
Niamké-Anne KODJO	06 70 43 98 26 presse@interelles.com

[TÉMOIGNAGES](#)

[LES ACTES DES COLLOQUES](#)

[ACTUALITÉS / PRESSE](#)

